



## Changement de poste et salaire

Par **nnw**, le **22/09/2014** à **21:58**

Bonjour,

j'ai changé de poste dans mon entreprise, j'ai demandé une augmentation mais ils demandent d'attendre les prochaines augmentations.

Est ce que pour un changement de poste, la direction ne doit-elle pas me soumettre une proposition de salaire indépendamment des prochaines augmentations ?

Merci

Par **P.M.**, le **22/09/2014** à **23:30**

Bonjour,

Tout dépend si le salaire conventionnel par rapport éventuellement à la nouvelle classification n'est pas respecté...

Il faudrait savoir aussi s'il y a modification essentielle du contrat de travail par le nouveau poste si vous avez donné votre accord...

Par **nnw**, le **23/09/2014** à **12:46**

Bonjour,

Pour être précis c'est la même fonction, mais à un niveau supérieur.

J'ai donné mon accord oral pour cette fonction, je n'ai rien signé.

Il n'y a pas de modification majeure par rapport à l'ancien contrat.

Nous n'avons de classification précise des postes dans la convention.

Merci

Par **P.M.**, le **23/09/2014** à **16:05**

Donc ce n'est a priori qu'une question de négociation qu'il vaut toujours mieux mener avant l'accord...